



COVID-19 : GUIDE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Nous sommes là pour vous!

UN MOT DE VOTRE DÉPUTÉE

Bonjour,

Au cours des derniers mois, nos producteurs et productrices agricoles ainsi que nos entrepreneurs agroalimentaires ont démontré toute leur force et leur capacité d'adaptation. J'étais donc heureuse cette semaine d'annoncer une aide financière de plus de 10 millions \$ à 27 entreprises québécoises afin de les aider à se développer et à innover tout en créant de bons emplois.

L'une de ces entreprises se trouve chez nous, à Coaticook. Il s'agit de Bio-Bon. Si vous ne connaissez pas déjà son végé-pâté, il est temps de le découvrir, mais attention, il peut créer une dépendance tellement il est bon!

Avec la contribution qui lui a été octroyée par le gouvernement du Canada, ce fleuron de notre région pourra moderniser ses installations, poursuivre sa croissance et continuer de faire notre fierté.

En terminant, je vous invite à partager cette infolettre à travers vos différents réseaux de partenaires. Elle contient des informations pertinentes sur les programmes offerts par le gouvernement du Canada pour soutenir les personnes et les entreprises. Le site CANADA.CA demeure aussi une source fiable d'informations relatives à la COVID-19.

N'hésitez pas à communiquer avec mon équipe et moi si vous avez des questions et des commentaires.

Prenez soin de vous et de vos proches!



Soutien aux particuliers - p.2

Soutien aux entreprises et organismes -
p.3

Soutien sectoriel - p.4

Informations sur d'autres programmes
fédéraux actuellement ouverts - p.6

Meilleures pratiques sanitaires - p.7

SOUTIEN AUX PARTICULIERS

CHANGEMENT AU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

Avec l'économie du Canada qui reprend progressivement, plus de 1,6 millions de Canadiens ont pu retourner au travail. Néanmoins, ce ne sont pas tous les secteurs qui reprennent leurs activités au même rythme. Pour cette raison, le gouvernement du Canada se prépare pour que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent faire la transition vers le programme d'assurance-emploi à la fin de la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

À ce titre, **le changement du taux de chômage minimum de 13,1% sera temporairement appliqué à toutes les régions économiques de l'assurance-emploi (AE) au Canada.** Lorsque les personnes commenceront à faire la transition de la PCU vers les prestations régulières de l'AE à la fin de ce mois, celles vivant dans les régions de l'assurance-emploi où le taux de chômage est inférieur à 13,1 % verront leurs prestations calculées selon le taux de 13,1 %, tandis que celles vivant dans les régions où le taux de chômage est plus élevé verront leurs prestations calculées selon le taux réel de cette région.

Puisque le nombre de semaines au cours desquelles une personne peut recevoir des prestations de l'AE dépend en partie du taux de chômage dans sa région, cette mesure permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir accès aux prestations régulières de l'assurance-emploi. De plus, cette modification permettra aux Canadiens admissibles d'avoir accès à un minimum de 26 semaines de prestations.

Il s'agit de la première d'une série de mesures qui seront annoncées au cours des prochaines semaines pour aider les Canadiens admissibles à faire la transition de la PCU au régime d'assurance-emploi et au marché du travail, alors que nous travaillons tous pour mieux orienter notre pays vers une forte reprise économique.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3gRfKSi>.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES

SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE DU CANADA

La **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** permet aux entreprises et aux organismes à travers le pays d'empêcher plus de pertes d'emploi, d'encourager les employeurs à réembaucher rapidement les travailleurs précédemment mis à pied en raison de la COVID-19 et d'aider à mieux positionner l'économie canadienne pendant la transition vers une reprise économique.

Le gouvernement du Canada a lancé un calculateur en ligne mis à jour et amélioré pour calculer le montant de la SSUC afin de faciliter les démarches des entreprises et des organismes canadiens. Ce nouvel outil comprend des informations détaillées qui aident les employeurs à déterminer les personnes qui sont admissibles à présenter une demande, la structure des périodes de demande, et en quoi la SSUC peut soutenir leurs employés et leurs opérations.

Le programme aidera les chefs d'entreprises de toutes tailles à se préparer à faire une demande dans le cadre de la prochaine période du programme de SSUC, pour lequel les demandes sont acceptées à partir du **17 août 2020**.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/33TxXuz>.

SOUTIEN SECTORIEL

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES VACCINS CONTRE LA COVID-19

Le gouvernement fédéral a pris plusieurs mesures pour assurer l'approvisionnement futur d'un vaccin et de thérapies contre la COVID-19.

Il a, entre autres, créé le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 dont le mandat est de conseiller le gouvernement du Canada sur les options les plus prometteuses qui permettraient de fournir le plus rapidement possible aux Canadiens des vaccins sécuritaires et efficaces.

ENTENTE AVEC PFIZER ET MODERNA

Suite à un examen approfondi et une recommandation du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, le gouvernement du Canada a conclu des ententes avec Pfizer et Moderna dans le but de réserver des millions de doses de vaccins expérimentaux contre la COVID-19.

Les vaccins potentiels devront recevoir l'homologation réglementaire de Santé Canada avant d'être utilisés pour vacciner les Canadiens. Des négociations actives avec d'autres fournisseurs de vaccins potentiels sont également en cours.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3kAlqLL>.

SOUTIEN SECTORIEL

FONDS STRATÉGIQUE POUR L'INNOVATION

À la suite d'une recommandation du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement pouvant atteindre 56 millions \$ au titre du Fonds stratégique pour l'innovation afin d'appuyer les essais cliniques d'un vaccin expérimental contre la COVID-19 mis au point par Variation Biotechnologies Inc. (VBI).

Le projet de VBI est une réponse directe à la lutte mondiale contre la COVID-19 et contribue à renforcer la capacité du Canada à obtenir un vaccin efficace. Cet investissement est réalisé à même le fonds gouvernemental de 600 millions de dollars destiné à soutenir le développement de vaccins et la tenue d'essais cliniques thérapeutiques en lien avec la COVID-19.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3kAlqLL>.

INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC (<https://ceba-cuec.ca/fr/>) : Ouvert

Fonds des infrastructures alimentaires locales (<https://bit.ly/3iioBY2>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (<https://bit.ly/3iiRzOc>) : Ouvert jusqu'à l'épuisement des fonds

Investissement dans la transformation de l'industrie forestière - Volet projets d'études (<https://bit.ly/38AaQ8W>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Investissements dans la transformation de l'industrie forestière - Volet projets d'investissement en capital (<https://bit.ly/38AaQ8W>) : Ouvert jusqu'au 13 août 2020

Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires - PAIOTET (<https://bit.ly/2YyDjs4>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial - AUCLC (<https://bit.ly/31mzxUR>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants - PCUE (<https://bit.ly/3eBb6GP>) : Ouvert jusqu'au 30 septembre 2020

Prestation canadienne d'urgence - PCU (<https://bit.ly/2Vj6PQF>) : Ouvert jusqu'au 3 octobre 2020

Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC (<https://bit.ly/380dPHd>) : Ouvert jusqu'en décembre 2020

MEILLEURES PRATIQUES SANITAIRES

Pour avoir plus d'informations concernant la COVID-19, nous vous invitons à :

- Consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2Uadzxb>
- Téléphoner au **1-833-347-4397** (sans frais).

Dans le cas où vous présentez des symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires), contacter le **1-877-644-4545** (sans frais).

Pour plus d'informations sur les politiques à instaurer afin de réduire la propagation de la COVID-19 dans les **milieux de travail**, consulter le lien suivant : <https://bit.ly/3boUiky>

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, nous vous recommandons de :



- Limiter tout contact avec d'autres personnes au moyen de la distanciation sociale;
- Laver vos mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon;
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de votre bras;
- Éviter de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche sans vous être lavé les mains;
- Utiliser des désinfectants approuvés pour nettoyer les surfaces dures à fort contact;
- Nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées (téléphones, poignées de porte,...).

Pour en apprendre plus sur la prévention et les risques, consulter le lien suivant <https://bit.ly/397uVIA> ou envoyer un courriel à phac.inof.aspc@canada.ca.